

Enorme ! Darmanin demande aux policiers d'apprendre à parler arabe !!!

écrit par Maxime | 14 août 2022





Vous êtes policier et avez besoin d'arrondir vos fins de mois ?

Moussa vous invite à obtenir une certification en langues étrangères, avec une prime à la clé, une indemnité spécifique...

Alors forcément, ce n'est pas dit de but en blanc, comme tout arrêté qui se respecte, on fait dans la circonvolution.

L'arrêté du 11 août 2022 (...) relatif à l'attribution aux fonctionnaires de la police nationale d'une indemnité forfaitaire pour la connaissance de langues étrangères énumère plusieurs langues dont la connaissance rend éligible à l'indemnité forfaitaire en question...

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046179429>

Un « examen d'aptitude professionnelle » permettra de s'assurer de la bonne maîtrise par le policier des « langues vivantes étrangères visées par le nouveau dispositif de certification », à savoir : « anglais, espagnol, italien, allemand, **arabe** » .

Cherchez l'intrus !

Car tout policier ayant au moins son bac aura étudié l'anglais ainsi que, en LV2, l'espagnol ou l'allemand, voire l'italien en particulier pour les élèves qui font leurs études dans le Sud-Est, du côté des Alpes maritimes et de la Corse où l'italien LV2 est courant.

De même que dans le Pays basque, les élèves qui choisissent allemand LV2 ne doivent pas être très nombreux, et que les jeunes Alsaciens ne doivent pas être très nombreux à ne pas avoir l'allemand comme LV1 ou LV2...

Bon, clairement, c'est l'arabe qui a été ajouté dans la liste comme un cheveu dans la soupe.

Ainsi, les policiers issus d'une certaine immigration pourront obtenir une certification en langue maternelle finalement...

Tout comme les convertis à l'islam.

Peut-on vraiment penser qu'un policier français de souche, non musulman, sera intéressé par la certification en arabe, et ses répercussions sonnantes et trébuchantes ?

La bonne blague !

Et quelle injustice pour les autres langues européennes assez communes, comme le néerlandais, ou même pour le chinois, première langue parlée dans le monde, avec 1,3 milliard de locuteurs !

Pratique, non, pour enregistrer la plainte des Chinois détrossés à Paris ?

<https://www.capital.fr/economie-politique/un-car-de-touristes-chinois-detrousse-pres-de-paris-1153592>

Moussa préférerait-il que le policier connaisse la langue de l'agresseur plutôt que celle de l'agressé ?

Encore une preuve qu'entre les déclarations musclées de ce ministre et ses actes, il y a un grand écart...

Note de Christine Tasin

Merci à Maxime pour cette information et son analyse. Je pense que, en sus des raisons données, il ne faut pas négliger le fait que l'arabe est la langue de nombre de délinquants et que Moussa a dû penser que c'était pas mal de pouvoir comprendre les échanges entre membre d'une même bande lors d'une interpellation, à moins qu'il ne s'agisse tout simplement d'encourager les policiers à faire ami-ami avec la racaille, histoire de faire baisser la pression... Les flics devenus les grands frères des racailles ? On a déjà connu... Le bide assuré.